

SEANCE DU VENDREDI 23 JANVIER 2026 A 19 H 00

Nombre de Conseillers
en exercice 10
présents
ou représentés 9
votants 9
Pour 9
Contre 0
Abstention 0

N°23012026-008

Date de la convocation
16/01/2026

OBJET

RENOUVELLEMENT DE

LA CONVENTION DE

BALAYAGE DES RUES

AVEC LA SEMERAP AU

01/03/2026

Le Maire,



Françoise BERNARD.

Signature et cachet

Le Secrétaire de séance,

Monier

Isabelle MONIER

Signature et cachet

L'an deux mille vingt-six, le 23 janvier à 19 Heures, en Mairie de VASSEL, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme BERNARD Françoise, Maire de VASSEL.

Présents : Mmes BERNARD Françoise, AUGEREAU Christelle, MONIER Isabelle, LAFERRERE Céline, RIVIERE Céline, M. ANDRODIAS Jérôme (arrivée à 19 h 30), ESCARPA Ludovic, JAFFEUX Nicolas, PLASSE Yves

Absent (excusé) : M. DUZELIER Cédric

Secrétaire de séance : Mme MONIER Isabelle

Madame le Maire informe l'Assemblée que la convention de balayage des voies publiques avec la SEMERAP arrive à échéance au 28 février 2026 et propose son renouvellement à compter du 1^{er} mars, aux conditions suivantes :

- 1 intervention par an,
- Tarif de 410 € HT par passage, pour 5,6 km balayés,
- Renouvellement pour une durée de 5 ans.

Suite à cet exposé et après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le renouvellement de ladite convention ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Envoyé en préfecture le 03/02/2026

Reçu en préfecture le 03/02/2026

Publié le 03/02/2026

ID : 063-216304451-20260123-23012026008-DE